



Donnons un sens commun à notre action !



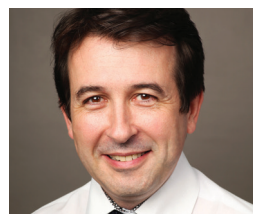
REGARDS CROISÉS



ELISABETH MÉDARD

Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe

Présent en Vallée d'Aspe depuis 70 ans, EDF est reconnue comme l'acteur majeur de l'exploitation et de la production hydroélectrique sur notre territoire. Aujourd'hui avec la signature de ce Pacte, EDF s'engage auprès de notre Communauté de Communes pour partager un projet opérationnel qui répond aux attentes de notre territoire et de ses habitants. Cette démarche innovante proposée par EDF scelle un véritable partenariat issu de la concertation et donne un sens commun à notre action pour le développement de notre vallée. Les chantiers identifiés lors des ateliers thématiques et retenus dans ce Pacte ciblent des projets innovants, créateurs d'emplois et nécessaires pour l'avenir de notre vallée. Mais avant tout, ce Pacte permet de partager avec EDF l'information, la réflexion et de bâtir ensemble une relation transparente et collaborative au service de l'avenir de notre territoire.



FRANCK DARTHOU

Directeur d'EDF production hydraulique Sud-Ouest

Nous le savons, aujourd'hui, le développement des territoires ne peut se faire durablement que les uns avec les autres, que les uns pour les autres, dans une démarche concertée conduisant à une forme de valeur partagée. La Vallée d'Aspe et EDF s'engagent résolument dans cette voie, une voie moderne et innovante. Je suis fier et honoré de signer au nom d'EDF, avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe, le Pacte Aspe, premier pacte territorial de ce type en France. Cette démarche et les actions très concrètes qu'elle permet, illustrent la volonté d'EDF de contribuer au développement durable des territoires où elle est implantée, tels que cette belle Vallée d'Aspe, selon une nouvelle forme de service public moderne, dans une posture d'écoute, de dialogue, de concertation et de partage. Longue vie à la relation entre la Vallée d'Aspe et le concessionnaire EDF !



LE PACTE, une rencontre entre deux acteurs

Le Pacte est le fruit d'une ambition partagée, de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe et d'Électricité de France (EDF), de construire une nouvelle relation concessionnaire-territoire plus innovante, transparente et collaborative.

Pourquoi un pacte ?

La Vallée d'Aspe et EDF souhaitent répondre concrètement aux enjeux de développement durable du territoire et de renforcement de leur partenariat en s'engageant ensemble dans une démarche pilote.

- Concrétiser la volonté d'EDF d'aller toujours plus loin dans sa relation avec les territoires, et celle de la Vallée d'Aspe de renforcer ses partenariats avec les acteurs économiques.
- Définir un projet commun et transverse capable de réunir l'ensemble des dimensions de la relation concessionnaire - territoire (environnement, multi-usages, développement économique, valorisation touristique et culturelle).
- Faire de ce projet un véritable guide pour l'action.
- Définir une feuille de route commune autour des valeurs de transparence et de responsabilité partagée.
- Placer l'innovation comme moteur de la démarche.
- S'engager dans une logique d'évaluation et d'amélioration continue.
- Contribuer à créer une dynamique territoriale.

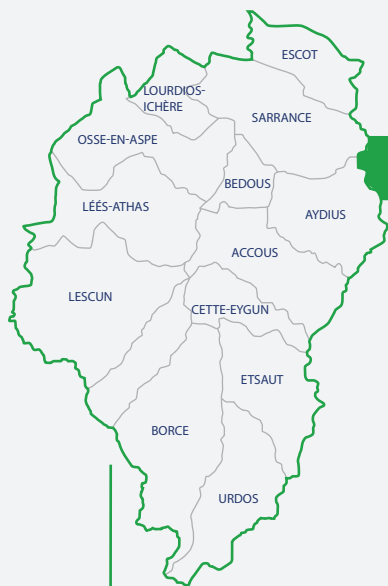
Pourquoi en Vallée d'Aspe ?

La Vallée d'Aspe, en réunissant des conditions de pérennité et de cohérence territoriale, présente le profil idéal d'une vallée pilote.

- La concession des aménagements hydroélectriques en Vallée d'Aspe a été récemment renouvelée pour 40 ans, elle permet à EDF d'envisager une implication sur la durée avec le territoire et au territoire de concevoir un projet d'avenir.
- Le périmètre de la Communauté de Communes correspond à un ensemble cohérent d'aménagements hydroélectriques, le « groupement d'usines du Baralet », simplifiant les conditions de pilotage.

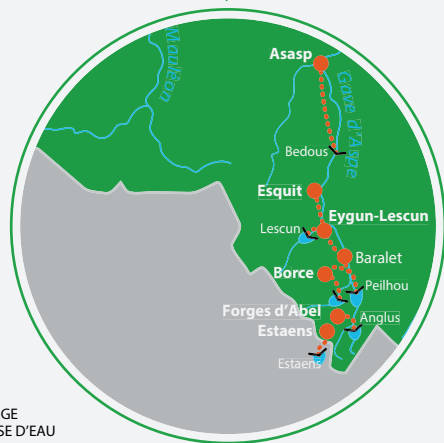


LA VALLÉE D'ASPE ET L'HYDROÉLECTRICITÉ



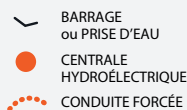
La Vallée d'Aspe ...

- Une des trois vallées du Haut-Béarn.
- Un territoire rural et montagnard situé entre le piémont oloronais et la frontière espagnole (Aragon).
- Une population de 2 825 habitants (2013)
- Un territoire d'environ 49 000 ha
- 13 communes regroupées au sein de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe



L'hydroélectricité ...

- Le groupement d'usines du Baralet
- 6 centrales hydroélectriques, 3 barrages
- 16 salariés EDF
- Une puissance installée de 64 MW
- Une production équivalente à la consommation domestique annuelle d'une ville de 120 000 habitants
- Un ensemble de concessions renouvelées à EDF pour 40 ans



par les Aspois

- *Un patrimoine naturel, culturel et architectural riche*
- *Une identité forte et des villages vivants*
- *Un environnement et un cadre de vie préservés*
- *Un fort potentiel touristique à développer*
- *Un double défi à relever : l'attractivité et le développement durable de la vallée*

par les Aspois

- *Une activité qui s'appuie sur le Gave d'Aspe, une colonne vertébrale qui façonne le paysage*
- *Une histoire commune autour d'un patrimoine et des hommes*
- *Une activité économique qui a contribué au développement de la Vallée d'Aspe*
- *Une énergie renouvelable pour répondre aux défis énergétiques de demain*

LE PACTE ASPE, un projet pilote

Le Pacte Aspe expérimente la mise en place d'une nouvelle relation concession-territoire. Il en propose une méthodologie d'élaboration, de déploiement et d'évaluation. Il s'appuie sur les élus et techniciens de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe, les services EDF et un large réseau de contributeurs. Il anime une communauté d'acteurs en charge de la bonne conduite du projet.

Un laboratoire de concertation

- Une démarche conduite pendant plus d'un an pour écouter, questionner, comprendre et construire ensemble.
- Un dispositif mobilisant un grand nombre de parties prenantes : élus, habitants, associations, partenaires institutionnels et acteurs socio-économiques, ...
- Un large dispositif d'écoute et de co-construction favorisant l'implication de tous.

Un laboratoire de pilotage

- Un pilotage commun du projet en phase d'élaboration mobilisant l'ensemble des acteurs dans une instance commune ou des instances dédiées au sein de chaque structure.
- Une rédaction du Pacte, impliquant les élus de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe et les équipes d'EDF qui ont formalisé leurs engagements mutuels et respectifs, valorisant ainsi leur démarche et leur ambition commune.
- Un pilotage opérationnel et expérimental des actions inscrites au Pacte avec un binôme EDF/Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe pour animer et suivre chaque chantier mis en œuvre.

Un laboratoire d'action

- Une répartition des chantiers opérationnels au regard des compétences respectives de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe et d'EDF.
- Une responsabilité partagée pour garantir la réalisation des actions.

Les 7 Principes

COHÉRENCE

Un plan d'actions élaboré en cohérence avec les champs d'intervention d' EDF et les compétences de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe.

EFFICACITÉ

Une démarche d'amélioration continue et d'évaluation de l'efficacité de l'action au regard des objectifs fixés.

PÉRENNITÉ

Un objectif d'inscrire le dialogue territorial et les principes de co-action dans la durée.

COMPLÉMENTARITÉ

Un partenariat concessionnaire-territoire activant des leviers différents au bénéfice d'objectifs communs.

LISIBILITÉ

Une opportunité de conduire un plan d'actions en transparence et de renforcer l'information et l'implication des parties prenantes.

TRANSVERSALITÉ

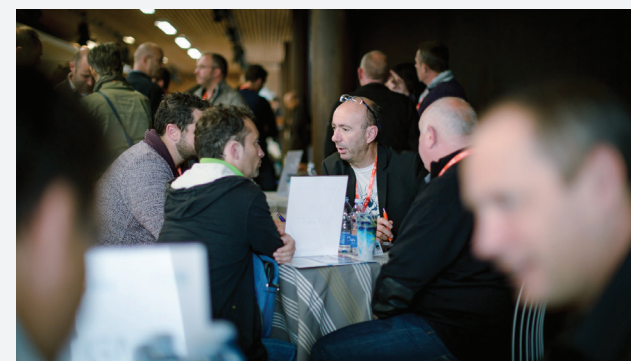
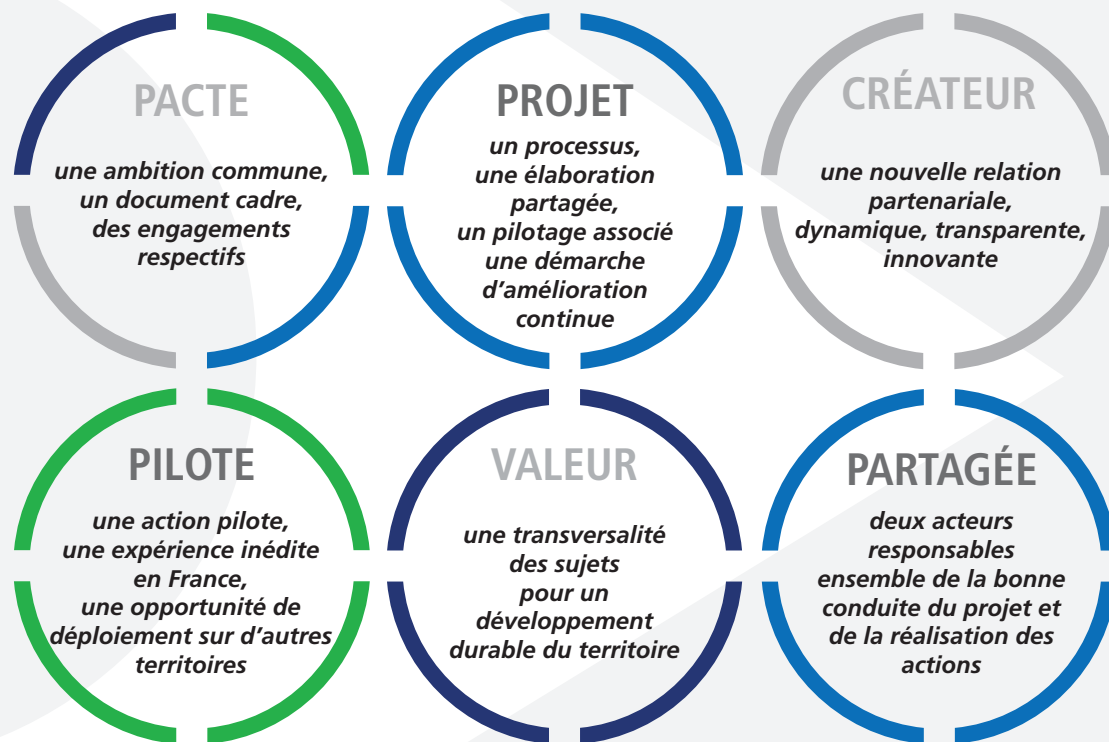
La création de synergies entre les thématiques clés du développement des territoires.

RESPONSABILITÉ

Une implication et un engagement fort de l'ensemble des parties prenantes dans la mise en œuvre du Pacte.



LE PACTE, DÉCRYPTAGE D'UN PROJET PILOTE CRÉATEUR DE VALEUR PARTAGÉE



LE PACTE, les 10 fondements

1. Le Pacte est signé entre EDF et la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe.
2. Le Pacte s'appuie sur une communauté d'acteurs partageant une même ambition et prêts à mutualiser des idées et des moyens d'action.
3. Le Pacte n'est pas un document figé à un instant T, c'est le socle d'une dynamique de développement, créatrice de valeur partagée, d'une démarche qui vit, s'anime, évolue...
4. Le Pacte est une démarche volontaire d'EDF et de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe qui doit néanmoins être coordonnée avec le cadre réglementaire du contrat de concession.
5. Le Pacte permet de partager l'information, la réflexion, la décision selon les sujets.
6. Le Pacte permet de sélectionner, valoriser, expérimenter des actions.
7. Le Pacte s'appuie sur des engagements concrets et quantitatifs mais prend également en compte des objectifs qualitatifs.
8. Le Pacte s'inscrit dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue.
9. Le Pacte s'inscrit à l'échelle de la Vallée d'Aspe mais a vocation à pouvoir se décliner sur d'autres territoires.
10. Le Pacte est conclu pour une durée de 5 ans.

Questions réponses

LE PACTE EST-IL UN DOCUMENT CONTRACTUEL ?

Le Pacte n'est pas un document contractuel. En revanche, il s'agit d'un véritable guide pour l'action qui oriente les priorités. Il s'appuie sur une démarche volontaire des deux parties qui œuvrent en toute responsabilité.

LE PACTE IMPLIQUE-T-IL SEULEMENT EDF ET LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE ?

La Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe et EDF sont garants des fondements du Pacte. En revanche, le Pacte mobilise un large réseau d'acteurs valléens et extra-valléens souhaitant contribuer aux chantiers opérationnels identifiés.

QUE SE PASSE-T-IL SI LE PÉRIMÈTRE DE LA STRUCTURE SIGNATAIRE ÉVOLUE ?

Le Pacte est signé en pleine réforme de la loi NOTRe qui implique une réorganisation territoriale. La dynamique initiée avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe sera maintenue même si le périmètre de l'intercommunalité évolue.



PAROLES D'ACTEURS

« Le pacte implique une **transparence renforcée** entre l'industriel et le territoire. »

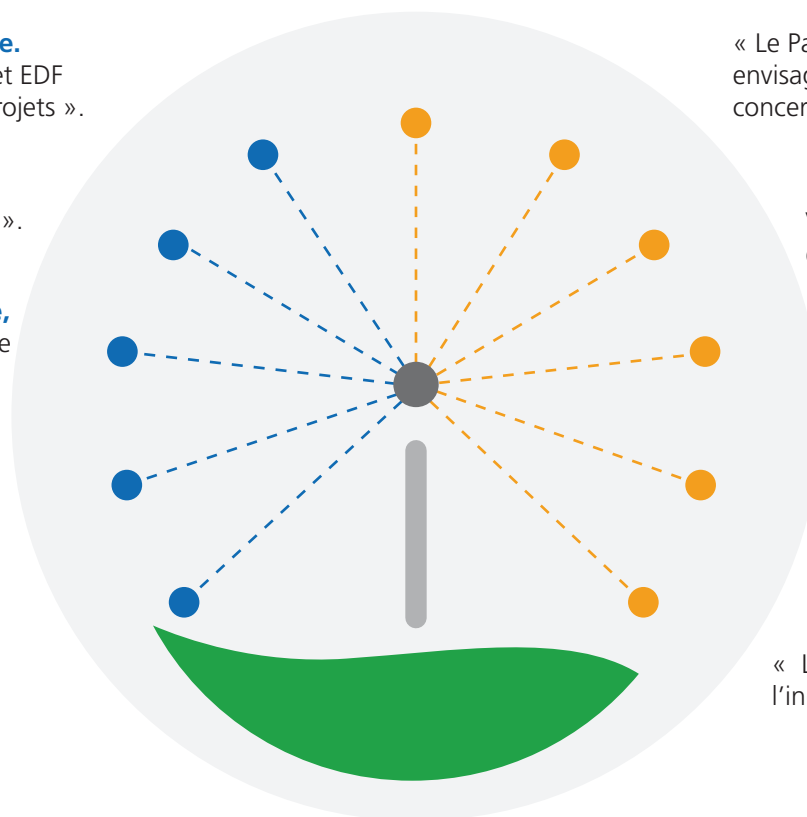
« Le Pacte fait émerger une **responsabilité partagée**. La Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe et EDF s'engagent dans la réussite et la concrétisation des projets ».

« Le Pacte est une action pilote qui servira **de retour d'expérience** pour d'autres vallées hydroélectriques ».

« Le Pacte soutient le **développement du territoire**, favorise les interactions entre l'activité hydroélectrique et l'économie locale, soutient l'émergence de projets créateurs d'emplois ».

« Le Pacte permet de renforcer les **synergies** avec le territoire et au sein d'EDF en mobilisant les forces du groupe pour se donner les meilleures chances de réussir ».

« Le Pacte répond aux attentes exprimées, aux objectifs fixés et doit faire preuve **d'efficacité** ».



« Le Pacte montre la **complémentarité** qui peut-être envisagée entre une collectivité et un industriel, tous deux concernés par la dynamique territoriale ».

« Le Pacte est un incubateur d'idées, il permet à la Vallée d'Aspe de faire preuve d'**innovation** et de définir un positionnement différenciant ».

« Le Pacte, c'est avant tout **un guide pour l'action**. Il permet de faire émerger, sélectionner, accompagner des actions jusqu'à leur concrétisation ».

« Le Pacte crée une véritable **dynamique territoriale**, il favorise la rencontre, le partage, la co-construction pour des actions plus coordonnées ».

« Le Pacte s'appuie sur une relation de **confiance** entre l'industriel et le territoire ».

LE PACTE, fruit d'une large concertation

EDF et la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe ont souhaité déployer un large dispositif de concertation pour intégrer au mieux les attentes du territoire dans la rédaction du Pacte et créer une véritable dynamique territoriale. Un processus d'écoute, de partage et de co-construction a donc été mis en place et rigoureusement déployé. Il a permis d'intégrer les élus mais aussi les acteurs locaux dans la vie de la vallée et plus largement les habitants à travers différents espaces de rencontres et d'échanges. Les acteurs locaux se sont largement mobilisés en phase préparatoire. La concertation a permis de créer une véritable communauté d'acteurs prête à s'engager dans le déploiement opérationnel du Pacte.



en images



en chiffres

30
+80

Entretiens avec les parties prenantes

Contributeurs aux ateliers thématiques

120

Participants au Forum

196

Répondants aspois au sondage BVA

LE PACTE, 4 priorités de co-action

Les attentes exprimées en phase d'état des lieux par les valléens et les acteurs locaux ont permis de faire émerger quatre thématiques fortes pour le Pacte. Elles reflètent les champs d'action sur lesquels la rencontre est possible entre EDF et la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe, présentant des convergences d'intérêts, d'idées, d'actions, ...

Pour EDF

Pour la Communauté de Communes

Le chiffre clé

ENVIRONNEMENT ET USAGE DE L'EAU

Optimiser l'activité hydroélectrique en compatibilité avec les usages de l'eau et la préservation de l'environnement.

Accompagner le retour au Gave et préserver le cadre de vie et les ressources naturelles.

La cadre de vie préservé, **1^{er} atout** de la vallée pour les Aspois !

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET INITIATIVES LOCALES

Conforter le soutien au tissu associatif et contribuer à l'attractivité touristique par la valorisation du patrimoine industriel.

Renforcer l'attractivité de la vallée par le soutien aux initiatives locales et la structuration d'une offre touristique différenciante.

Le tourisme, l'activité à développer en priorité pour **63%** des Aspois

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutenir l'économie valléenne par le recours à la sous-traitance locale et l'accompagnement de porteurs de projets.

Dynamiser le développement économique de la vallée en soutenant l'émergence de projets innovants et en s'appuyant sur les ressources locales.

L'implication d'EDF dans l'économie locale est **une attente prioritaire** des Aspois vis-à-vis d'EDF

DIALOGUE ET TRANSPARENCE

Développer la transparence, l'information et l'implication des acteurs autour de la concession.

Renforcer la relation privilégiée entre EDF et le territoire autour d'un projet commun.

76% des Aspois sont intéressés par l'hydroélectricité et les actions d'EDF



REGARDS CROISÉS ISSUS DE LA PHASE D'ÉTAT DES LIEUX

Perceptions

Le Gave d'Aspe façonne le territoire et contribue à son développement économique et touristique. Son cadre de vie préservé, ses ressources naturelles, ses paysages remarquables en sont également des atouts majeurs pour les Aspois. Les sports d'eaux vives et de pleine nature s'y développent aux cotés de l'activité hydroélectrique pour un partage équilibré de la ressource en eau.

Le dynamisme de sa vie locale et son tissu associatif sont une grande richesse pour la Vallée d'Aspe. Ils constituent des supports d'intégration mais aussi d'attractivité. Des événements forts participent également à l'offre touristique de la vallée, tout comme la présence de pôles d'activités structurants (Fort du Portalet, station du Somport, Station nature, ...).

Le tissu économique aspois s'appuie sur le triptyque : agriculture, tourisme et industrie. Ces activités valorisent le territoire, maintiennent son économie locale mais ne sont plus suffisamment génératrices d'emploi. EDF joue un rôle important dans le recours aux entreprises locales et le soutien aux projets. À l'image de l'hydroélectricité, la Vallée d'Aspe est un territoire propice au développement d'activités innovantes autour de ses ressources naturelles.

L'hydroélectricité et l'implantation d'EDF en Vallée d'Aspe font partie de l'identité du territoire. Cette activité est un atout pour le territoire et bénéficie d'une bonne image, inspirant sérieux et confiance. Les Aspois souhaitent bénéficier d'une information plus importante et de proximité sur ce sujet mais également être davantage impliqués dans les actions conduites.

Attentes

- Préserver et valoriser la biodiversité et le milieu aquatique, en assurant une éducation à l'environnement.
- Favoriser les usages et loisirs de l'eau, en répondant aux enjeux de sécurisation et de maintien de bonnes conditions de pratique.
- Contribuer au développement touristique : capitaliser sur les sites emblématiques de la vallée, valoriser le patrimoine industriel, structurer une offre, accompagner l'émergence de nouveaux projets s'inscrivant dans la dynamique territoriale.
- Soutenir les initiatives locales : renforcer la cohérence des partenariats avec les associations et favoriser l'émergence de projets.
- Valoriser le territoire et son image.
- Développer le recours à la sous-traitance locale par le lien avec l'activité hydroélectrique et EDF.
- Accompagner le développement des territoires, la promotion d'un positionnement clair et différenciant, la valorisation des secteurs d'avenir autour des ressources naturelles et du tourisme.
- Renforcer l'information et le dialogue sur les aménagements et le métier d'hydraulicien, développer des temps de rencontres et d'échanges.
- Collaborer et co-construire : répondre à une forte attente des acteurs d'être associés et de s'impliquer dans la définition d'un projet commun, travailler en concertation et dans une collaboration pérenne dans le cadre du Pacte.

Le Pacte...





...mieux se connaître pour agir ensemble

LE PACTE, 13 chantiers prioritaires

Plus de 80 acteurs locaux se sont mobilisés autour d'EDF et de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe pour élaborer une feuille de route partagée. Suite aux travaux réalisés en ateliers thématiques, les pilotes du projet ont pu prioriser les axes de travail et actions à conduire pour un premier plan d'actions qui se traduit par l'identification de 13 chantiers concrets.

Environnement et usages de l'eau

- 1 Préserver le milieu aquatique et la biodiversité
- 2 Éduquer et sensibiliser à l'environnement et au milieu aquatique
- 3 Valoriser le Gave et ses affluents et favoriser leur réappropriation
- 4 Favoriser l'équilibre entre l'activité hydroélectrique et les sports d'eaux vives

Développement touristique et initiatives locales

- 5 Conduire une réflexion sur un accès au Gave ou la création d'un plan d'eau
- 6 Déployer un programme de valorisation du patrimoine hydroélectrique
- 7 Favoriser les déplacements doux et organiser l'intermodalité
- 8 Contribuer à l'animation du territoire en soutenant les initiatives locales

Développement économique

- 9 Soutenir des projets créant ou préservant des emplois
- 10 Faire émerger des innovations en s'appuyant sur les spécificités locales
- 11 Développer l'appel aux prestataires locaux
- 12 Implanter de nouveaux locaux pour EDF en Vallée d'Aspe

Dialogue et transparence

- 13 Partager l'information autour de la vie de la concession

QU'EST-CE QU'UN CHANTIER ?

- Un chantier fixe une ambition, une priorité d'action.
- Un chantier peut porter une ou plusieurs actions.
- Chaque chantier correspond au champ d'intervention d'EDF et de la communauté de communes de la Vallée d'Aspe.
- Chaque chantier dispose de ses propres instances de pilotage, de ses propres ressources mais veille néanmoins à la cohérence avec le pacte global et aux synergies avec les autres chantiers et à la cohérence avec les fondements du pacte.
- Le portage des chantiers est réparti entre les deux signataires : 8 chantiers seront portés par EDF et 5 par la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe.

LES CHANTIERS DU PACTE

Vrai Faux



UN CHANTIER EST UNE ACTION UNIQUE

FAUX

C'est le cadre dans lequel pourront être déployées des actions concrètes. Un chantier intègre des objectifs, des modalités d'actions, un pilote, un référent, des conditions de pilotage et d'évaluation, ... Un même chantier peut accueillir de multiples actions.

UN CHANTIER PEUT ÊTRE PORTÉ PAR EDF OU LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE

VRAI

EDF et la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe ont identifié et se partagent la responsabilité des chantiers en s'appuyant sur leurs compétences respectives.

UN CHANTIER N'IMPLIQUE PAS FORCÉMENT DES TRAVAUX OU DES INVESTISSEMENTS

VRAI

Initier un chantier c'est agir mais agir ne signifie pas forcément engager des travaux ou des investissements. Certaines actions le justifient mais d'autres reposent intégralement sur le partage de connaissances, l'échange, la formalisation d'engagements respectifs, la mise en réseau des acteurs, la création d'une intelligence collective.

LES CHANTIERS SONT SPÉCIFIQUES À CHAQUE TERRITOIRE

VRAI

Les chantiers sont le fruit de temps de concertation et d'élaboration partagée avec les acteurs du territoire en réponse aux enjeux identifiés sur un territoire donné.

LES CHANTIERS AINSI FORMULÉS DEVRONT RESPECTER IMPÉRATIVEMENT CE CADRE

FAUX

Les chantiers sont issus d'une priorisation par EDF et la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe. Ils identifient des objectifs et des leviers pour guider l'action. Le plan d'actions du Pacte s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, ainsi des actions peuvent disparaître ou être intégrées selon leur priorisation et leur faisabilité.

Environnement et usages de l'eau

CHANTIER	1 Préserver le milieu aquatique et la biodiversité	2 Éduquer et sensibiliser à l'environnement et au milieu aquatique	3 Valoriser le Gave et ses affluents et favoriser leur réappropriation	4 Favoriser l'équilibre entre l'activité hydroélectrique et les sports d'eaux vives
OBJECTIFS	Améliorer et partager la connaissance en matière de biodiversité. Favoriser les continuités écologiques, piscicoles et sédimentaires. Observer les évolutions de la biodiversité et les effets des actions conduites en sa faveur.	Fédérer les différents acteurs. Rendre l'offre en matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement lisible et visible. Améliorer la fréquentation des animations, évènements et sites dédiés à cette thématique.	Accompagner le retour au Gave en le repositionnant comme colonne vertébrale de la vallée propice aux activités de loisirs. Repositionner l'eau et le Gave dans la stratégie touristique de la vallée. Entretien et restauration du patrimoine lié au Gave (moulins, ports, ...) et le petit patrimoine bâti lié à l'eau.	Améliorer les conditions de pratique en favorisant la sécurité. Développer et valoriser la pratique.
PILOTE	EDF	EDF	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE	EDF
RÉFÉRENT	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE	EDF	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE
LEVIERS D'ACTIONS	Etat des lieux et partage des informations disponibles. Études complémentaires sur la rivière, le suivi des espèces et les continuités piscicoles.	Etat des lieux, articulation et promotion de l'offre. Mobilisation et rencontres entre professionnels (prescripteurs, prestataires, ...).	Développement et valorisation des sentiers d'interprétation. Identification et valorisation de points d'intérêt majeurs autour du Gave. Développement d'évènements et d'animations autour du Gave.	Meilleure connaissance des pratiques et des besoins associés. Renforcement de la communication. Articulation avec le projet de station sports nature.

Développement touristique et initiatives locales

CHANTIER	5 Conduire une réflexion sur un accès au Gave ou la création d'un plan d'eau	6 Déployer un programme de valorisation du patrimoine hydroélectrique	7 Favoriser les déplacements doux et organiser l'intermodalité	8 Contribuer à l'animation du territoire en soutenant les initiatives locales
OBJECTIFS	Mettre en place une réflexion sur la mise en place d'un dispositif de baignade.	Favoriser la connaissance du patrimoine hydroélectrique. Compléter l'offre touristique locale par la création de points d'attrait complémentaires. Assurer la continuité entre l'espace EDF Oloron et la découverte de la vallée.	Déployer une offre en matière de mobilité douce contribuant au développement d'un positionnement différenciant de la vallée. Développer la mobilité douce et l'intermodalité pour créer du lien sur la vallée et favoriser la découverte de son patrimoine.	Contribuer au dynamisme territorial vecteur d'attractivité. Partager avec le territoire les choix d'accompagnement opérés. Favoriser l'émergence de nouveaux projets.
PILOTE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE	EDF	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE	EDF
RÉFÉRENT	EDF	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE	EDF	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE
LEVIERS D' ACTIONS	Évaluation des conditions préalables liées à la baignade (risques, responsabilités, information, ...). Mobilisation des acteurs pour une réflexion prospective.	Valorisation du patrimoine hydroélectrique en cohérence avec les projets de la vallée (Fort du Portalet ou station Sports Nature). Définition d'un plan d'actions séquencé et coordonné avec les projets du territoire.	Création de dispositifs de mobilité douce sur la vallée.	Partage de la politique partenariale des différentes structures d'EDF (impulsion, rôle de garant). Définition partagée des priorités, critères et projets accompagnés.

Développement économique

CHANTIER	9 Soutenir des projets créant ou préservant des emplois	10 Faire émerger des innovations en s'appuyant sur les spécificités locales	11 Développer l'appel aux prestataires locaux	12 Implanter de nouveaux locaux pour EDF en Vallée d'Aspe
OBJECTIFS	<p>Développer l'attractivité de la Vallée d'Aspe en la positionnant comme un territoire d'accueil de projets innovants, solidaires. Créer ou maintenir de la valeur et de l'emploi.</p> <p>Favoriser l'accueil de nouvelles familles en Vallée d'Aspe.</p> <p>Initier une dynamique positive de création et de concrétisation des projets sur le territoire.</p> <p>Susciter l'émergence de nouveaux projets et créer des synergies.</p>	<p>Appuyer la stratégie de développement durable et maîtrisé de la vallée.</p> <p>Identifier des leviers de différenciation en s'appuyant sur les activités ou ressources existantes.</p> <p>Apporter une caution externe sur le bien-fondé de ce positionnement.</p> <p>S'appuyer sur ce positionnement comme vecteur de communication</p> <p>Mettre en place un programme de développement économique associé.</p> <p>Coordonner le programme de développement économique avec l'ensemble des projets (train, station sports nature,...).</p>	<p>Bénéficier d'un réseau de prestataires qualifiés à proximité de ses ouvrages pour plus de compétences et de réactivité.</p> <p>Contribuer à soutenir l'économie locale en assurant des retombées directes de l'activité hydroélectrique sur le territoire.</p> <p>Pour les entreprises, bénéficier d'un accompagnement pour accéder aux marchés EDF.</p>	<p>Offrir de meilleures conditions de travail aux salariés, conformes aux exigences du groupe en matière de qualité de vie au travail (travail collaboratif, ergonomie, organisation des activités).</p> <p>Conduire un véritable projet commun avec le territoire.</p> <p>Opérer comme « locomotive économique » pour soutenir le développement d'activités sur la haute vallée.</p>
PILOTE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE	EDF	EDF
RÉFÉRENT	EDF	EDF	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE
LEVIERS D'ACTIONS	<p>Appui sur les projets déjà identifiés (arrivée du train, ...).</p> <p>Soutien à l'émergence de nouveaux projets.</p> <p>Identification de porteurs de projet ou d'entreprises souhaitant se développer et innover.</p> <p>Accompagnement des porteurs de projets identifiés.</p>	<p>Appui sur le schéma de développement économique pour organiser la rencontre avec les acteurs locaux et extraterritoriaux.</p> <p>Définition d'un positionnement et d'un plan d'actions de développement économique.</p> <p>Soutien aux secteurs innovants (sports nature, économie circulaire) et aux circuits existants (agritourisme, agroalimentaire en circuits courts).</p> <p>Captage des acteurs-cibles (clusters, réseaux d'entreprises, industriels, chambre d'agriculture, syndicats des métiers, universitaires...).</p>	<p>Identification et caractérisation des prestataires locaux sur le piémont orlonais et la Vallée d'Aspe.</p> <p>Organisation de rencontres entre les donneurs d'ordre d'EDF et les entreprises locales.</p> <p>Accompagnement ciblé d'entreprises candidates.</p>	<p>Conduite d'une méthodologie séquencée associant les élus de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe et EDF pour un choix partagé et objectivé sur la base :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un cahier des charges, - d'un appel à terrain auprès de la CCVA, - de la sélection de 2 premiers terrains en haute vallée, - de la réalisation d'études de faisabilité sur ces terrains.

Dialogue et transparence

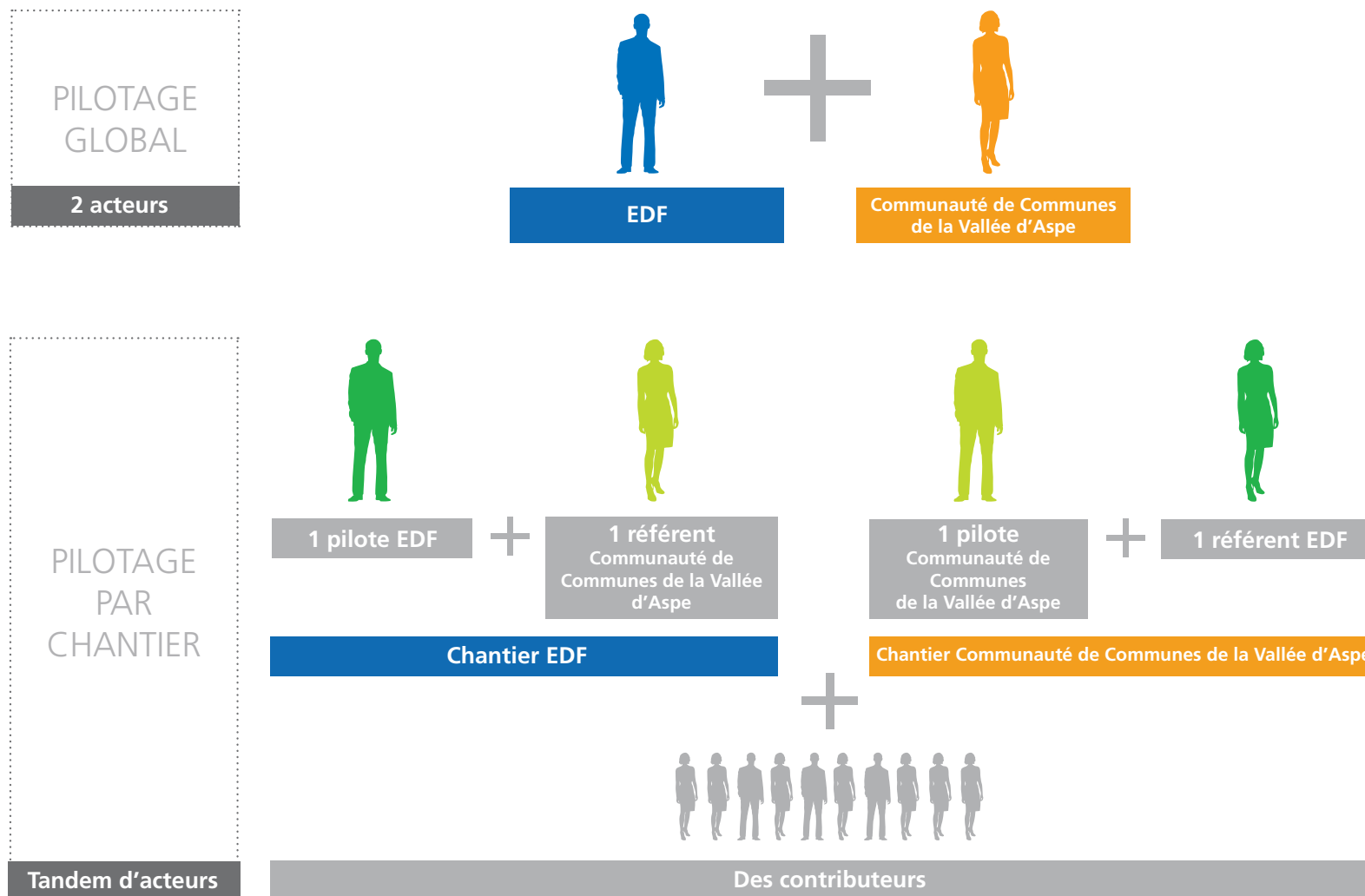
CHANTIER	Partager l'information autour de la vie de la concession 13
OBJECTIFS	<p>Améliorer la connaissance autour d'EDF et de l'activité hydroélectrique Impliquer le territoire dans les projets conduits.</p> <p>Pérenniser une relation partenariale et collaborative entre EDF et le territoire.</p>
PILOTE	EDF
RÉFÉRENT	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ASPE
LEVIERS D'ACTIONS	<p>Partage plus large et adaptation de l'information diffusée à l'ensemble des parties prenantes concernées ou impactées par la concession hydroélectrique (bilan du fonctionnement, des ouvrages, des actions associées, ...).</p> <p>Implication des acteurs ciblés dans la préparation de chantiers ponctuels.</p> <p>Réalisation d'un bilan et suivi annuel des actions du Pacte, au-delà des instances de pilotage.</p>



LE PACTE, le pilotage par la simplicité

Le Pacte s'appuie avec conviction sur la responsabilité partagée de ses animateurs dans la conduite du projet. Cette ambition implique des rôles différents pour les acteurs mobilisés et la mise en œuvre d'un pilotage sur deux niveaux.

Un pilotage global qui garantit les orientations stratégiques du Pacte et assure la coordination de l'ensemble de ses chantiers. Un pilotage par chantier, plus opérationnel, qui est assuré par une équipe projet. Elle est composée d'un tandem d'acteurs EDF/Communauté de Communes et s'appuie sur la communauté de contributeurs impliqués.



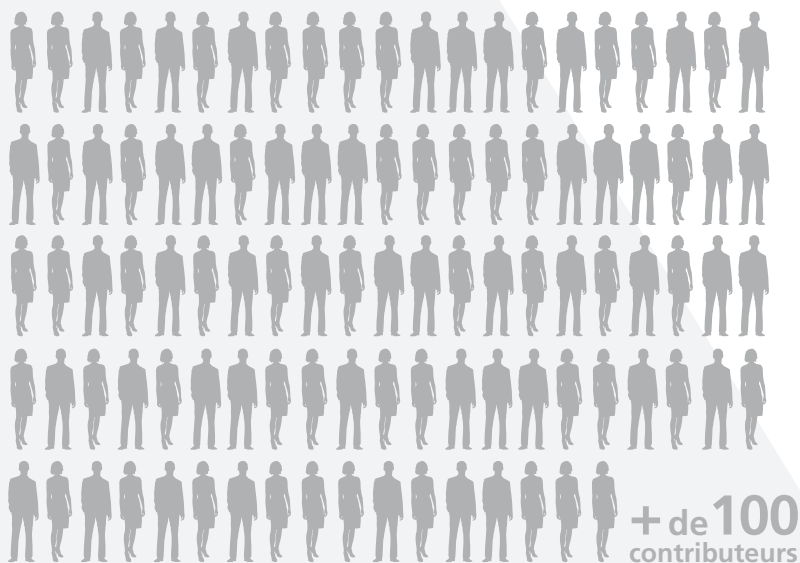
FOCUS

L'ÉQUIPE DU PACTE

 **2**
animateurs

 **10**
pilotes

 **10**
référents

 **+ de 100**
contributeurs



« Je suis **ANIMATEUR**,
j'assure le pilotage global du Pacte
et de ses chantiers »



« Je suis **PILOTE**, ...
Je suis **responsable** du déploiement du chantier (définition, planning,
mise en œuvre, évaluation annuelle, ...),
Je suis **force de propositions** auprès du comité de pilotage
(priorisation, ajustement, ...)
Je suis **moteur** dans la dynamique et l'animation du chantier (travail en
binôme avec le référent, réunion de l'équipe projet) »



« Je suis **RÉFÉRENT**, ...
Je suis le **co-pilote** du chantier (accompagnement, consultation,
soutien, remplacement, ...)
Je suis le **garant pour ma structure** (cohérence du chantier,
implication de son entité, ...)
Je suis **facilitateur** (assure le lien entre EDF et la Communauté de
Communes de la Vallée d'Aspe, contribution à la réalisation, ...) »



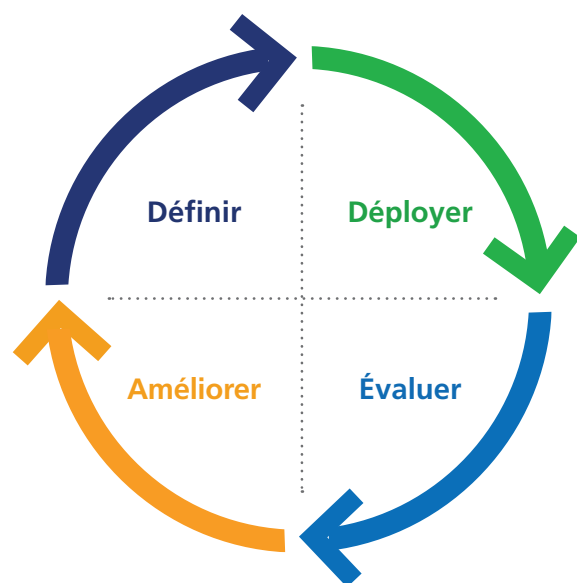
« Je suis **CONTRIBUTEUR**,
Je suis un **acteur opérationnel** de sa réalisation (prise en charge
d'actions, membre d'un réseau de partenaires, ...)
Je suis un **soutien au pilotage du chantier** (réflexion commune,
participation aux réunions, remontée d'informations, ...) »

« Nous parlons d'une même voix, solidaires et en contact régulier »

LE PACTE, un cycle annuel

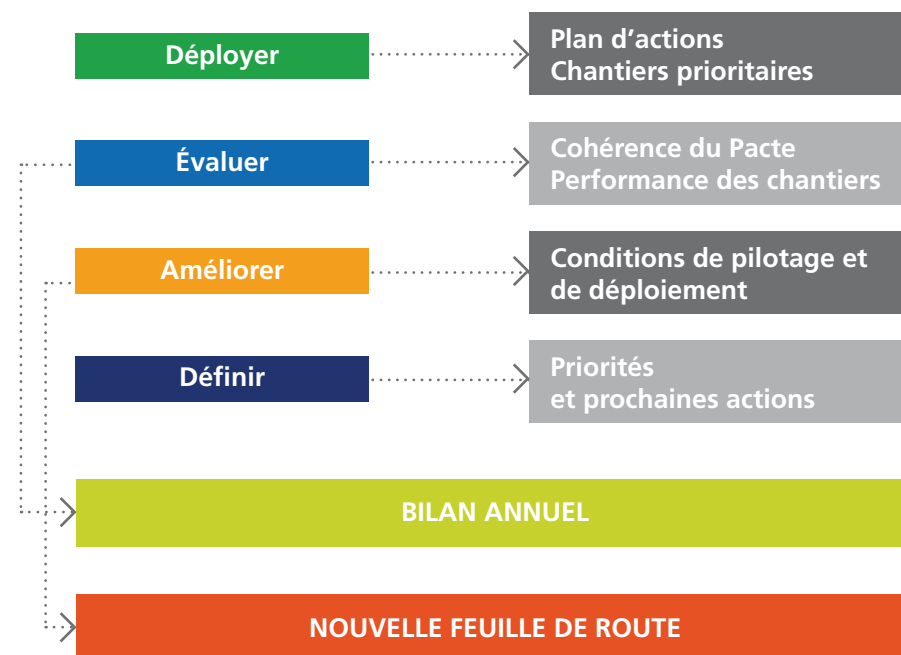
Le Pacte place au cœur de sa démarche l'amélioration continue pour assurer l'atteinte de ses objectifs. Il est un projet qui doit s'évaluer et adapter son action aux évolutions du territoire.

Une évaluation annuelle permet de garantir la bonne conduite du projet. Opérationnelle à la maille des chantiers, elle permet d'améliorer en continu les actions menées et nourrit un bilan annuel global.



Durée : 5 ans

2016 2021



FOCUS

L'AMÉLIORATION CONTINUE : MODE D'EMPLOI

Chaque chantier dispose d'une fiche **d'évaluation** pour mesurer l'action au regard de critères de performance. Chaque chantier sera évalué **quantitativement et qualitativement**. Les pilotes et référents des chantiers identifieront les indicateurs d'évaluation adaptés à chaque action en complément d'un socle de critères communs :



- > **l'atteinte des objectifs**
- > **la mobilisation des acteurs**
- > **le respect du calendrier**
- > **la pérennité des actions conduites...**

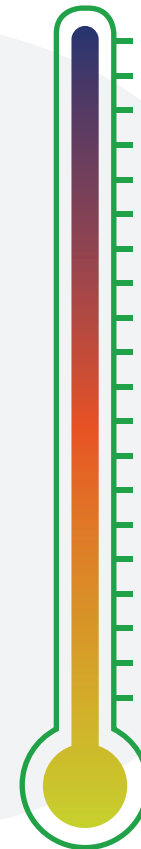
L'ensemble des fiches centralisées permet d'élaborer **un bilan annuel** du Pacte, global et par chantier.

A l'issue de la phase d'évaluation, **un temps de partage** pour chaque chantier puis global est animé. Il permet de porter **une réflexion commune** sur :



- > **les points de vigilance**
- > **les demandes d'arbitrage**
- > **les adaptations souhaitables**
- > **les leviers à mobiliser**

Ces temps collectifs contribuent à l'atteinte des objectifs du Pacte par une optimisation de l'action et à la **définition partagée d'une nouvelle feuille de route annuelle**.



LE PACTE, un engagement partagé

Pour répondre ensemble aux enjeux de développement du territoire en bâtissant une relation plus transparente, innovante et collaborative, la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe et EDF élaborent et concluent le premier pacte concessionnaire-territoire. Par le Pacte Aspe, ils scellent leurs engagements communs :

- ✓ *Agir en toute transparence pour garantir la relation de confiance*
- ✓ *Siéger aux différentes instances conformément aux conditions de pilotage définies*
- ✓ *Assurer le pilotage des actions dont chacun porte la responsabilité*
- ✓ *Respecter les orientations et les actions inscrites dans le Pacte*
- ✓ *Garantir la cohérence entre les actions conduites et le Pacte*
- ✓ *Mobiliser les moyens et les leviers nécessaires à la conduite des chantiers*
- ✓ *Alerter les animateurs du Pacte dès lors que le plan d'actions ne peut être déployé dans les conditions préalablement définies.*
- ✓ *Contribuer annuellement à l'évaluation des actions du Pacte et à sa démarche d'amélioration continue.*

ELISABETH MÉDARD

Présidente

Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe

FRANCK DARTHOU

*Directeur de la production hydraulique Sud-ouest
Electricité de France (EDF)*



La Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe et EDF souhaitent remercier :

- les Aspois et Aspoises, les acteurs valléens et extra-valléens qui se sont impliqués dans cette démarche : partenaires institutionnels, acteurs économiques, associatifs, ...
- les élus de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe et les équipes EDF pour leur mobilisation à toutes les étapes du projet.
- les acteurs ayant assuré le pilotage de la démarche, et notamment, pour la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe, Henri Bellegarde, élu référent, et Bernard Choy, pour EDF, André Villemur et Christophe Lespiau.
- le cabinet Parménion, et ses consultantes, Marianne Riboullet et Diane Beaucard, pour son accompagnement à l'animation de la construction du Pacte.

